

DEUXIEME RAPPORT.

MERCREDI, 24 février 1915.

M. Middlebro, du comité spécial auquel a été référée l'enquête sur les chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à employer un avocat pour l'aider dans l'enquête sur les questions qui lui ont été référées.

JEUDI, 25 février 1915.

Sur motion de M. Middlebro, le deuxième rapport du comité spécial, chargé de faire une enquête au sujet des chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, est approuvé.

TROISIEME RAPPORT.

JEUDI, 11 mars 1915.

M. Middlebro, du comité spécial chargé de l'enquête au sujet des chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, présente le troisième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

VENDREDI, 12 mars 1915.

Sur motion de M. Middlebro, le troisième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur les chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, est adopté.

QUATRIEME RAPPORT.

SAMEDI, 10 avril 1915.

Avec le consentement de la Chambre, M. Middlebro, du comité spécial auquel a été référée l'enquête concernant les chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, présente le quatrième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

RAPPORT " A ".

Le comité spécial, auquel a été référé le rapport du bureau d'enquête composé du lieutenant-colonel W. H. Hallick, E. A. Stephens et Théo. Galipeau, écr., *re* les chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, dont une copie a été déposée sur la table de la Chambre, le 15 du mois courant, et les autres matières se rattachant à la fourniture des chaussures, a l'honneur de faire le rapport suivant:—

(1) L'ordre de référence et l'autorité de ce comité sont contenus dans la résolution suivante:

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 16 février 1915.

Résolu,—Que le rapport du Bureau d'enquête composé du lieutenant-colonel W. H. Hallick, E. A. Stephens, écr, et Théo. Galipeau, écr, *re* les chaussures fournies au ministère de la Milice et de la Défense, dont une copie a été déposée sur la Table de